

Dossier suivi par : Lionel Larrière

Téléphone : 02.23.62.25.56
Email : l.larriere@rennesmetropole.fr

Notre référence : 108C LL 2019.07.11

Objet : Occupation domaine public

MJC LA PAILLETTE
MADAME VALERIE LEROUX
2 RUE DE PRE DE BRIS
35 000 RENNES

Le - 7 AOUT 2019

Madame la Directrice,

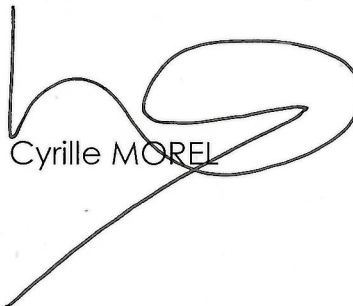
J'ai le plaisir de vous informer qu'un avis favorable a été donné à votre demande d'autorisation d'occuper le domaine public dans le parc Saint-Cyr le vendredi 20 septembre 2019, afin d'y proposer un repas entre 19 h et 23 h, dans le cadre de l'ouverture de saison de la MJC La Paillette.

Je vous rappelle qu'il vous appartient de :

- prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser la manifestation (montage, exploitation et démontage) ;
- remettre en état les lieux, y compris le nettoyage, après la manifestation ;
- respecter les espaces verts et les équipements.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Conseiller municipal Délégué à la
propreté, au suivi des événements et à
la prévention des risques des immeubles.



Cyrille MOREL